BRENS
www.ville-brens.fr
Info
N°42 - Mars 2019
VILLAGES ÉTAPES

ÉDITO du MAIRE

Un engagement quotidien

Le mois de mars est chaque année celui du printemps et des beaux jours qui reviennent, des fleurs qui vont égayer jardins et espaces publics de notre Commune, mais c'est aussi celui de la préparation du budget.

Les adjoints et les conseillers municipaux complètement impliqués et investis, montrent, avec les nombreuses décisions prises toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre Commune.

Cet engagement quotidien est essentiel pour que chacun puisse trouver dans notre communauté, un environnement où les services et les relations intergénérationnelles sont prioritaires.

Tout au long de notre mandat, l'équipe municipale met tout en œuvre pour donner une image dynamique et attractive de Brens, de ses associations, de ses artisans, de ses commerçants, de ses chefs d'entreprises, de ses agriculteurs, et c'est avec beaucoup de motivation que les élus municipaux, les agents communaux continuent à œuvrer pour concrétiser les projets, entretenir les espaces et bâtiments publics, soutenir nos associations et gérer avec rigueur les finances de notre collectivité.

Dans la première quinzaine d'avril, le conseil municipal se réunira pour voter le budget communal 2019 maîtrisé, tant sur la gestion du budget de fonctionnement que sur le budget d'investissement.

L'équilibre financier est assuré par les subventions attribuées par l'Etat, la Région, le Département, les excédents de fonctionnement et d'investissement, le recours à l'emprunt tout en restant dans un taux d'endettement raisonnable pour notre collectivité. Je tiens à préciser que le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'impositions.

Le budget 2019 sera détaillé dans le prochain bulletin.

A l'heure où les attaques contre les services publics se font plus pressantes, il est important de se battre pour conserver les acquis que l'on doit aux générations précédentes. Les Maires des petites communes doivent résister comme dernier rempart à la concentration des pouvoirs. Ces points d'accueil du service public sont indispensables au maintien de la vie en milieu rural.

Michel TERRAL
Maire de Brens

CONFERENCE sur L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une conférence sur l'intelligence artificielle menée par Cédric Vilani sera retransmise à l'ESC de Brens le 4 avril prochain de 17h30 à 20h45.

Cédric Vilani, mathématicien connu et député français sera l'invité exceptionnel du réseau ECOTER, partenaire du CDE, à l'Ecole des Mines d'ALBI où il donnera une conférence en fin d'après-midi sur l'intelligence artificielle.

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Elle attire ou fait peur… Si on en connaît quelques déclinaisons au travers de la voiture autonome, de la commande vocale d'APPLE «Siri » et j'en passe, on peut se demander l'impact qu'elle pourrait avoir sur l'avenir tant dans la vie quotidienne que dans le monde du travail et de nos territoires. A l'instar de la révolution industrielle, on parle de la disparition de centaines voire plusieurs milliers de métiers. D'autres ont commencé ou vont émerger. Un monde en pleine transition qu'il est primordial d'appréhender en amont. Le succès de cette soirée nous a amené à créer des DUPLEX auprès des facultés Champollion d'Albi, l'université de Millau et l'Ecole 42 créée par Xavier Niel à Paris. J'ai pour ma part de suite pensé à Brens et au territoire Ouest pour faire écho à cet événement important et à ce qu'il peut générer en terme d'attractivité. L'occasion est trop belle pour permettre à chacun de participer, et pour les élus de mener d'ores et déjà une réflexion sur les territoires de demain. Les besoins sur site : un ordinateur, un vidéo projecteur, une ou deux personnes pour manipuler l'écran, cliquer sur le lien de la conférence… un relais pour poser, transmettre la question de la salle à M. VILANI (il répondra à une question par salle environ).

L'entrée sera gratuite et une buvette sera mise en place sans doute par le BTCASC.

Directeur de la Publication
Michel TERRAL
Maire

Directeur de Rédaction
Daniel MOSTARDI
d.mostardi@infonie.fr

Composition, impression, façonnage
Imprimerie NOVA-PRINT
301, ch. de Pendariès Bas - BRENS

Dépôt légal : n°449
Edité à 1100 exemplaires

Conseil Municipal . . . .

TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX

AMENAGEMENT DU 1er ETAGE MAIRIE

Les travaux de rénovation et d'aménagement du premier étage ont commencé. Les diverses cloisons ont été démolies ainsi que les souches de cheminées. Les fondations pour la mise en place d'un ascenseur sont réalisées. Les travaux doivent se terminer fin juin début juillet 2019.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux doivent débuter courant mars. Deux réunions avec les entreprises retenues ont eu lieu. Le parking proche du restaurant scolaire sera condamné le temps des travaux, les utilisateurs de ce dernier pourront se garer devant les ateliers municipaux. La fin des travaux est prévue pour la rentrée de septembre 2019.

SITE ELEMENTAIRE

Une réunion a eu lieu le 7 février 2019 concernant le projet de rénovation et d'extension du bâtiment site élémentaire, à laquelle ont participé la Mairie, l'Agglo, les représentants des parents d'élèves et le Directeur de l'école de Brens. Un cahier des charges reprenant les modifications et les besoins de l'école a été établi. Ce dernier doit permettre d'engager une consultation de maîtrise d'œuvre pour établir le Permis de construire et suivre les travaux.

ASSAINISSEMENT ST-FONS

Les contraintes relatives à la mise en place d'une station pérenne nous amène à réaliser une station de type filtre à roseaux. Cette dernière sera réalisée sur un terrain en bordure de la RD 87 en direction de Montans, à environ deux cents mètres de l'actuelle. Le terrain est en cours d'acquisition.

MAISONS PARTAGEES

Les établissements MALIE ont commencé à réaliser, en usine, les structures qui seront implantées sur le terrain. Dès l'implantation, les raccordements aux différents réseaux seront réalisés. Les 12 hébergements prévus pour cette première tranche sont déjà pré-réservés. L'entrée des résidents sur le site est prévue pour fin juin.

RUE DU TAILLEUR

La consultation pour l'élaboration d'une étude géotechnique a eu lieu. Cette dernière doit permettre de réaliser une consultation de maîtrise d'œuvre.

DECHETERIES : HALTE AUX INCIVILITES !

Ils sont 62 gardiens et gardiennes de déchèteries pour accueillir 1 million de visiteurs par an.

Ils valorisent près de 85 000 tonnes de déchets chaque année.

RESPECT

Ils vous aident, ils vous conseillent, ils s'assurent de votre sécutité, ils orientent vos déchets vers leurs filières de recyclage...

Ils exercent un métier d'utilité publique, respectons leur travail...

Le respect des métiers d'utilité publique

Depuis quelques années, les gardiennes et gardiens de déchèteries sont confrontés à une recrudescence d'incivilités de la part des usagers : agressions, insultes, dépôts sauvages, vols... Près de 1 000 cas sont répertoriés chaque année. Certains professionnels tentent également de se soustraire à leurs obligations en ne payant pas leur vignette d'accès, en contournant les systèmes de pesée... Contre ces dérives, des opérations de contrôle d'accès sont organisées ponctuellement et des poursuites systématiquement engagées. Les peines encourues par les contrevenants peuvent aller jusqu'à 7 500€ d'amende.

Le rappel des règles

Un règlement intérieur régit le bon fonctionnement des déchèteries. Il rappelle notamment que :

- le tri est obligatoire et réalisé par les usagers pour leurs propres déchets,
- la récupération est interdite,
- certains déchets sont interdits en déchèterie, pour des raisons de sécurité ou des raisons réglementaires (pneus, amiante, bouteilles de gaz...).

Plus d'informations sur www.trifyl.fr

VŒUX DU MAIRE 2019

Vendredi 18 janvier à 18h30 à l'Espace socio Culturel le bruit de fond d'un public nombreux venu écouter les vœux emplissait la salle.

Les nombreux citoyens présents étaient accompagnés par les nouveaux habitants également invités. Monsieur le Maire fit un tableau exhaustif des nombreux projets de travaux prévus et envisagés :

- aménagement du restaurant scolaire, agrandissement de la salle de restaurant et des cuisines. Ces travaux devront être terminés pour la rentrée de septembre 2019. Concernant le site élémentaire les appels d'offres ont eu lieu et les travaux sont envisagés pour fin 2019 voire 2020. Ces travaux sont à la charge de l'agglomération Gaillac/Graulhet qui a la compétence scolaire.
- La station d'épuration des eaux usées de Montans route de Lavaur devrait être remplacée avant la fin 2019 par une station à roseaux en bas de la station actuelle.
- Les 31 points lumineux du village seront tous remplacés par des lampes à Leds
- Fin 2019 le parking de L'ESC sera couvert par des ombrières photovoltaïques, cette installation rapportera 50 400€ à la Commune.
- Un pylône de TDF sera installé pour permettre de couvrir les zones blanches actuelles de Pendariès, Joncas, Pradelle, Sesquières et Terrisse.
- Les maisons partagées devront commencer leur fonctionnement au début de l'été prochain.
- L'aménagement du 1er étage de la mairie a commencé.
- La liaison douce route de Lagrave commencera bientôt.

Les investissements sont de plus en plus difficiles à projeter faute de financement, notre DGF a baissé de 80 000€. L'important est aussi de conserver un esprit village à Brens et M. le Maire et son Conseil Municipal ont présenté leurs meilleurs vœux pour 2019. Le pot de l'amitié clôtura la manifestation.

C.M.J.

BALADE CONTEE

Comme l'année dernière, le CMJ avait organisé une « Ballade Contée » dans les rues du vieux Brens. Le rendez-vous était fixé le vendredi 14 décembre à 20h place de la Mairie.

Le thème des animations était « Noël sur les 5 continents ». La déambulation dans les rues était entrecoupée de scènes jouées par une sympathique troupe de comédiens. Le temps plutôt clément ce soir-là a rendu la ballade agréable. Celle-ci s'est terminée par un chocolat chaud servi par le père Noël et ses lutins.

Conseil Municipal . . . .

REPAS DES AÎNES

Comme tous les ans les personnes âgées habitants Brens étaient invitées à un repas festif le samedi 26 janvier à 12h30 à l'Espace Socio Culturel.

Environ 150 personnes se sont donc retrouvées pour déguster un excellent repas accompagné par un très dynamique accordéoniste.

ECOLE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 pour les enfants nés en 2016 ou avant, se feront :

1) A partir du 1er avril 2019 à la mairie en présentant :

- le livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile.

Un certificat d'inscription sera alors délivré par la mairie.

2) Admission à l'école :

L'inscription de l'enfant devra ensuite être enregistrée par le directeur de l'école sur rendez-vous et sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (carnet de vaccination par exemple),
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école si l'enfant était déjà scolarisé.

RECOMPENSE

UNE BULLE D'HAIR

Le salon de coiffure « Une Bulle d'Hair »a été primé par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

En effet, le salon sis route de Lagrave en lieu et place de « Michel Coiffure » a relayé pour la deuxième année consécutive le challenge Eco-défi mené par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, visant à réduire les impacts écologiques sur notre planète, tant du point de vue énergétique (éclairage LED...) que des déchets (tri sélectif des produits coiffant...) ou de l'utilisation des produits (100 % végétal par exemple).

Ce salon est géré depuis 2013 par Mlle RIBES Marie, aidée par sa collaboratrice Mlle SABRIÉ Erika.

Paraître

Pantalon trop étroit
Désespoir

Régime
Produits allégés
Invitations refusées
Gym accélérée
Chocolats dédaignés
Apéro supprimé
Magrets envolés
Foie gras confisqué

Le compte à rebours
Est enclenché
Pour une silhouette
Reine de l'été

Alain Soriano

SALON 2019 - 4e édition

BRENS Village Etape des Entreprises & des Réseaux

18 avril 2019

Le 18 avril prochain, l'antenne tarnaise du Club des Dirigeants d'Entreprises Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon organisera avec le concours de la mairie de Brens et de l'agglomération Gaillac-Graulhet pour la 4e année consécutive un « carrefour business » composé d'entrepreneurs d'Occitanie. Le CDE retrouve ses partenaires habituels : Ecoter Leader Occitanie, SisMic Aveyron, Face 812, Le partenariat d'adhérents Grands Groupes (La Poste Occitanie pour toute la communication et Groupama D'Oc, partenaire financier).

Un moment fort de l'année pour l'attractivité du territoire destiné à nouer des affaires et à remplir les carnets de commandes. Discussion avec J-Marc Salvador, Président du CDE81.

• Brens Info : *Rappelez-nous l'origine de cet événement.*

• Jean-Marc Salvador : *Tout est parti d'une discussion à bâton rompu avec le maire de Brens à qui j'expliquais en 2015 l'intention du Club des Dirigeants d'organiser en Midi-Pyrénées un événement qui mette en avant les savoir-faire entrepreneuriaux sous forme de rencontres professionnelles. Que n'avais-je pas dit... Michel Terral enthousiaste, saisissait la balle au bon pour proposer Brens comme lieu... d'où la 1ere édition qui avait lieu le 28 janvier 2016 sous le parrainage d'Alain Navarro, (Fondateur des festivals Pause Guitare et les Petits bouchons...) un pilier du CDE qu'on ne présente plus aux Tarnais. 10 ambassadeurs et plus de 70 stands improvisés et 150 entreprises visiteuses. On remettait ça en avril 2017 sous le parrainage de Laurent Cabrol, journaliste et animateur tarnais bien connu. Résultat plus de 100 exposants et 500 visiteurs à Brens. 2018 c'est au tour de Casimir Ferrer, notre peintre et sculpteur tarnais connu dans le monde entier qui nous faisait l'honneur de parrainer un salon devenu professionnel, et des tables rondes sur l'innovation en Occitanie.*

• B.I. : *Alors à quoi s'attendre pour cette 4e édition ?*

• JMS : *Face au succès des 2 premières années en termes de visiteurs, la tentation d'instituer un salon professionnel à Brens était forte. Mais d'autres le font déjà très bien à Gaillac, Albi, Castres et Toulouse notamment. Les visiteurs n'ont pas suivi suffisamment l'an passé. Poursuivre en ce sens au risque de perdre l'objectif de départ « business » entre dirigeants n'était pas notre souhait. Ainsi cette 4e édition marque un retour en force vers les fondamentaux : les relations d'affaires. Si des espaces d'expositions sont toujours présents, le matin démarrera par un petit déjeuner « business meeting » géant organisé en collaboration avec le réseau Dynabuy. Deux heures qui devraient permettre aux 300 Tpe et Pme présentes de « pitcher » par séquence de 3 minutes pour amorcer une relation d'affaire. Puis dès 11 heures, après l'arrivée des invités d'honneur et personnalités, une table ronde parlera d'attractivité des territoires et de coopération des réseaux. La pause méridienne donnera lieu à un cocktail déjeunatoire dont le CDE a le secret grâce à notre traiteur Quentin HOULES puis l'après-midi sera réservé aux ateliers experts de nos adhérents. Un cocktail clôturera la soirée vers 18 heures. Une journée sur inscription pour 50 € tout compris qui peut rapporter gros.*

• B.I. : *Peut-on connaître le nom du parrain 2019 ?*

• JMS : *Pour la première fois, il ne sera pas Tarnais, clin d'œil au concept 812, né de la coopération des réseaux tarnais et aveyronnais. Il s'agit de l'artiste photographe et publiciste ruthénois Gilles Ruiz. Il exposera quelques-unes de ses œuvres qui vous le verrez, reflètent bien les idées de notre époque et tendent à nous ouvrir la voie vers un monde meilleur. Mais je n'en dis pas plus. Je conseille à tous ceux qui s'intéressent à cet événement de s'abonner à la page Facebook* dédiée: *https://www.facebook.com/CarrefourDesEntreprisesBrens2019/*

Vie Locale . . . .

Infos Utiles

Police 17
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Samu 15
Enfance maltraitée 119
Allo Médecin de garde 3966
Centre anti-poison 05 61 77 74 47
CNIDE (canicule/froid) . . 0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr
Service des eaux. 05 63 41 74 08
EDF 05 63 57 26 81
Hydroélectrique 05 63 57 57 17
gestion de Brens
GDF. 0 800 473 333
Collecte déchets 0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr
Agence postale. 05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30
Mairie 05 63 57 05 04
. . . . . Fax : 05 63 57 69 76
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr
Site : www.ville-brens.fr

Médecins
Centre Médical de Brens :
Bah Thierno 05 63 41 05 33
Deymié Philippe. 05 63 41 05 33

Kinésithérapie
Weber Caroline 05 63 41 71 09
Alexandre Boyer, Delphine Robert et Olivier Aubin- Bexiga

Micronutritioniste
Olivier Aubin- Bexiga . . . 07 56 86 66 44

Esthéticienne
Institut Loraya 06 48 60 92 20

Dietéticienne
Pérez Lisa 06 02 35 30 39
lisaperez.diet@gmail.com

Dentiste
Jougla Sabine 05 63 81 44 72

Ostéopathe
Stehle Nicolas. 05 63 57 98 34
Gallart Juliette 07 69 16 18 48

Pharmacie
Pharmacie de garde 32 37
La Fédarié. 05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr

ADMR
Soins. 05 63 57 66 84
Aide à domicile 05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR

Infirmiers :
Bonnefoi Yvette 05 63 57 14 18
Fandos Cathy 06 07 19 58 83
Boursier Damien 06 10 55 53 74

JARDINAGE : 1er janvier 2019 application de la loi Labbé

Rappel : la loi 2014 – 110 du 6 février 2014, appelée Loi Labbé, prévoit une interdiction d'utiliser et une restriction de vente de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins et espaces verts végétalisés et les infrastructures.

Les seuls produits qui seront dorénavant utilisables par les jardiniers amateurs sont :

- les produits de biocontrôle,
- les produits utilisés en agriculture biologique,
- les produits à faibles risques.

3 grandes échéances pour l'application de cette loi :

- 1er janvier 2017 : interdiction des produits phytosanitaires de synthèse par l'Etat, par les collectivités territoriales, les établissements publics, sur les espaces verts, les forêts, les voiries, les promenades accessibles ou ouverts au public. Fin de la vente en libre service des produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers.
- 1er janvier 2019 : la vente, l'usage et la détention de ces mêmes produits seront interdits pour les particuliers.
- En ce qui concerne l'agriculture la décision est reportée à 3 ans…

Attention : Le non respect des conditions d'utilisation des produits phyto prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.
Il s'agit de la sanction maximale encourue, elle sera modulée en fonction des circonstances.

Constat : Aujourd'hui l'emploi des produits chimiques de synthèse a montré ses limites : toxicité sur l'environnement, la biodiversité auxiliaire, la pollution des eaux de surface et souterraines, la santé humaine et aussi l'émergence de nombreuses résistances des ravageurs et maladies.

Se débarrasser des pesticides non utilisés, de leurs emballages et aussi d'autres produits chimiques comme : les peintures, les colles, l'antigel, l'essence de térébenthine,… qui ne sont pas des déchets comme les autres, représentent un danger pour la santé et l'environnement, s'ils ne sont pas collectés et traiter correctement.
Il existe une filière de gestion de ces déchets et les fabricants sont responsables de cette gestion différenciée (contribution dans le prix d'achat). Les jeter dans la poubelle classique est irresponsable, c'est un gâchis pour la planète mais aussi une perte d'argent !

Alors comment lutter contre maladies et parasites ?
« En jardinant au naturel, en jardinant autrement » ! Nous parlerons des alternatives (biocontrôle, produits bio,…) dans les prochains Brens Info.

Bernard HUET Association les Amis du Jardin Gaillac - Graulhet

GENERATIONS MOUVEMENT

Amis MARCHEURS, le JEUDI 9 MAI 2019 GENERATIONS MOUVEMENT Marche reçoit et organise la Marche Départementale à partir de 9h et sur la journée depuis l'Espace Socio-Culturel.

Quatre possibilités sont offertes :

- 1 circuit de 5,5 km en terrain plat
- 1 circuit 10 km sur la commune
- 1 balade de 2 km avec visite commentée par l'association du Patrimoine : sur la chapelle du cimetière, le pont de la tuile, la Tour de Brens, ses ruelles, et l'église Sainte Eugène
- Pour les non marcheurs, les jeux de cartes sont prévus.

Vers 12H30 le repas sera servi à l' E.S.C.

Le nombre de places étant limité et pour plus d'informations, se faire inscrire rapidement auprès de : Yves VIGNE 06 33 89 49 96 / Alain DECHAMPS 07 88 22 66 03 / Bernard GIRME 06 73 91 98 61

Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

- Nous organisons une visite à Soréze le 23 mai. De plus amples informationsseront publiées dans les journaux, dans vos boîtes aux lettres, chez Proxi, La Poste…
- A partir du mois de juin, nous commencerons à prendre les inscriptions pour le vide greniers du dimanche 25 août.

MARCHE DE NOËL

Le BTCASC a terminé l'année avec son traditionnel marché de Noël qui s'est déroulé à l'espace socio culturel pour plus de commodité et de confort.

Nous avons enregistré plus de vingt participants, la plupart des nouveaux venus : de la carterie, plusieurs présentations de bijoux, des compositions florales, des produits de bain bio, des jouets et gravures sur verre, et pour la douceur du palais des gâteaux et des confitures maison, de la charcuterie, du fromage et du vin !

Tout ceci, bien sûr, en présence du Père Noël qui a distribué des bonbons aux enfants venus déposer leur liste !

A l'année prochaine !

Samedi 18 MAI 2019

Election Miss France

Miss Pays du Pastel

Le samedi 18 mai le B.T.C.A.S.C. organise à l'Espace Socio-Culturel de Brens l'élection MISS PAYS DU PASTEL sous l'égide du comité Miss France.

Une douzaine de jeunes filles tentera d'arracher le titre de Miss Pays du Pastel 2019 et ainsi prétendre au titre de Miss Midi-Pyrénées pour tenter de gagner le titre ultime de Miss France.

Pour pouvoir participer à cette élection, il faut mesurer 1m70 et plus, être âgée de 17 à 24 ans.

Pour tous renseignements on peut téléphoner au 06 47 36 40 12
ou écrire à comitemissmidipyrenees@gmail.com

A VOS AGENDAS

AVRIL				
Jeudi 4	E.S.C.	Conférence Intelligence Artificielle (retransmise)	CDE 81	17h30 à 20h45
Dimanche 7	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Samedi 13	E.S.C.	Repas + soirée	U.S.B	Soirée
Jeudi 18	E.S.C.	Carrefour Business	CDE 81	Journée
Lundi 22	E.S.C.	Omelette de Pâques	C.A.B	12h-18h
MAI				
Dimanche 5	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Jeudi 9	E.S.C.	Marche Départementale (randonnées + repas)	Générations Mvt	Journée
Samedi 18	E.S.C.	Election Miss P. Pastel	B.T.C.A.S.C.	Soirée
JUIN				
Jeudi 20	Place Tour	Marché aux Saveurs	B.T.C.A.S.C.	18h-22h
Samedi 22	E.S.C.	Spectacle élèves+ repas	Evasion polynes.	Soirée
Vendredi 28	Ecole +E.S.C.	Kermesse + repas	A.P.E.	08h-00h

Avril - Mai - Juin